

GARDE D'ENFANTS À DOMICILE & PARENTS-SECOURS

Votre enfant est malade, vous devez aller travailler et vous ne savez pas à qui confier sa garde?



Le service de garde d'enfants malades à domicile est destiné aux parents ne sachant pas à qui confier la garde de leur enfant malade ou accidenté alors qu'ils doivent se rendre à leur travail.

La garde Croix-Rouge se rend au domicile des parents au plus tard dans les 4 heures suivant l'appel pour s'occuper de l'enfant malade (administration des soins et des médicaments, préparation des repas, soins d'hygiène, ?).

Le service parents-secours s'adresse aux parents momentanément malades qui ne savent pas à qui confier la garde de leurs enfants. Il a été créé dans un esprit de dépannage, en attendant que la famille trouve les ressources nécessaires pour la prise en charge des enfants. La garde veille sur les enfants au domicile des parents (soins d'hygiène, jeux, préparation des repas, accompagnement à l'école ou à la garderie, ?).

Ces prestations concernent les enfants de 0 à 12 ans révolus.

Le service de gardes intervient également auprès d'**enfants en situation de handicap** jusqu'à l'âge de 18 ans. Il permet de soulager les familles qui souhaitent se reposer et bénéficier d'un peu de temps libre pour se ressourcer. Pour cette prestation, les modalités de prise en charge sont à définir avec la responsable du service et dépendent du type de handicap et de la fréquence des interventions.

Les gardes sont en général des mamans ou des grands-mamans qui ont suivi une formation de 8 demi-journées données dans le cadre de notre institution et correspondant aux critères de la Croix-Rouge Suisse.

Vous êtes intéressé(e) à rejoindre notre équipe de garde ? N'hésitez pas à nous contacter pour obtenir plus d'information.

Â

[- Flyer en format pdf](#)

INFOS PRATIQUES

COMMENT JOINDRE NOTRE PERMANENCE TÉLÉPHONIQUE

Permanence téléphonique du lundi au vendredi	7:30 – 11:00	027 324 47 50
	14:00 – 17:00	
Â	17:00 – 19:00	079 796 02 07
Dimanche et jours fériés	19:00 à 20:00	079 796 02 07

Â

COMBIEN ÇA COÛTE?

Â

Service GED	CHF 5.- /heure
Service parents-secours	CHF 10.- / heure
Â	Â

Â

Entreprises- Partenaires

Des contrats de partenariat ont été signés avec l'Etat du Valais, l'hôpital du Valais, le Groupement valaisan des Centres médico-sociaux, l'Office AI du Canton du Valais, la Hes-So Valais-Wallis, la Caisse cantonale de chômage, l'Observatoire Valaisan de la Santé, La Castalie et Novelis SA. D'autres partenaires hors canton ainsi que des assurances prennent également en charge un certain nombre d'heures de garde pour leurs employés ou clients.Â

Si vous êtes intéressé par un partenariat-entreprise pour vos employés, veuillez prendre directement contact avec nous.

Â

Â